

# Fiche Riposte – Livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant dit Rapport Pochard

---

## Enjeux

---

La France fait partie des mauvais élèves, selon l'OCDE, en matière éducative (entre 17<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> rang sur 30). Depuis une quarantaine d'années, de nombreux rapports se sont succédé... ainsi que quelques ministres.

La commission Thélot, réunie en 2004, prône l'acquisition d'un socle commun (très contesté) tandis le rapport du HCE (Haut Conseil de l'Education) désigne, non plus le collège, mais l'école primaire comme principale source de l'échec scolaire.

Le 20 septembre 2007, Xavier Darcos, Ministre de l'Education nationale charge une commission présidée par Marcel Pochard, conseiller d'Etat, de réfléchir à l'évolution du métier d'enseignant. L'ancien premier Ministre socialiste, Michel Rocard, entré à la commission dans le contexte d'ouverture de la présidence Sarkozy, démissionne le 1<sup>er</sup> Février. Le rapport est remis au Ministre le 4 Février.

## Que contient le rapport Pochard ?

---

### ➤ Les tâches éducatives et enseignantes

-*Lister les tâches* (temps de concertation, suivi pédagogique, entretien du laboratoire et/ou du matériel informatique...). Si la commission reconnaît que « les obligations de service des enseignants sont fixées en heures d'enseignement, et non en temps réel de travail », elle souligne que certaines tâches peuvent « apparaître comme optionnelles [alors qu'] un certain nombre d'activités [sont] pourtant indispensables. »

-*Stimuler le travail en équipe*

### ➤ Une approche plus managériale

-*Autonomie des établissements*

Il s'agirait « d'autoriser et encourager les initiatives locales, seules capables de prendre en compte la diversité des publics et des ressources existantes ». Elle regarderait comme positif que les possibilités d'intervention [des chefs d'établissement] soient élargies, afin de les rendre plus responsables des résultats de leurs établissements respectifs.

-*Un système de notation croisée entre le chef d'établissement et l'inspecteur* : des carrières plus individualisées fondées sur le mérite et l'investissement personnel et moins sur l'automatisme (ancienneté).

-*Annualisation du temps de travail*

-*Organiser des plages de concertation dans l'établissement*, mais au-delà du temps d'enseignement.

La commission reconnaît que des locaux et de l'équipement devront être mis à disposition des enseignants, comme dans les autres pays.

-*Rémunération annexe* prenant en compte notamment le temps de travail au sein de l'établissement.

### ➤ Formation et Recrutement

-**Bivalence** (l'enseignement de deux matières): création d'un CAPES bivalent et mobilité des professeurs de lycées professionnels (bivalents) en collège.

- *Formation via master (BAC+5)* avec « la vérification d'aptitudes et de compétences professionnelles, didactiques, pédagogiques et éducatives » au niveau régional, ce qui entraînerait à terme un changement de la grille indiciaire et un recrutement.

### ➤ Carrière des enseignants

-Développer un vrai outil de formation continue pour l'enseignement et l'évolution de carrière.

-Élargir la promotion d'agrégés par concours interne ou liste d'aptitude, favoriser la promotion dans des corps de débouché et la mobilité le premier et le second degré.

# Fiche Riposte – Livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant dit Rapport Pochard

---

## Réactions

---

➤ **SNES**, classé à gauche

Ce qui frappe à la lecture du rapport remis à Xavier Darcos, c'est la méfiance sous-jacente à l'égard des enseignants malgré quelques compliments(...) On eût pu souhaiter de la part d'une commission censément indépendante un peu plus de distance ; elle s'est contentée d'orchestrer fidèlement les orientations de la Réforme Générale des Politiques Publiques dans le droit fil des audits de Bercy et de tenter de justifier la fin des solidarités collectives et l'inégalité entre établissements.

➤ **SNALC-CSEN**, classé à droite

Le (pré-)rapport de la commission Pochard part du postulat implicite que les structures actuelles du système éducatif sont immuables et qu'il convient, à n'importe quel prix, de contraindre les professeurs à s'y adapter. (...) si de telles propositions venaient à se voir approuvées, elles constitueraient un casus belli et conduiraient inexorablement l'Education Nationale à un conflit majeur.

➤ **Jean-Paul Brighelli**, (auteur « La fabrique du crétin »)

La commission Pochard ne met rien au centre du système sinon le chef d'établissement, transformé en chef d'entreprise.

## Commentaires & Position officielle du PS

---

« **Rocard propose de payer les profs au mérite** » titrait le Figaro le 31 janvier 08.

Le député européen estime « inadmissible » ce titre dans la mesure où il précisait dans l'entretien que la rémunération au mérite ne figurait pas dans le rapport. « Je veux être clair : nous n'évoquons pas directement dans notre rapport une rémunération au mérite. Mais, c'est certain, il faut améliorer la prise en compte de la performance dans le déroulement des carrières des enseignants », explique ainsi Michel Rocard dans le quotidien. « J'aurais eu du mal à être plus clair : dans notre esprit, la reconnaissance du mérite doit d'abord affecter essentiellement le déroulement des carrières et non la paie directe. »

## Perspectives

---

➤ **Ce qui pourrait faire consensus**

- La nécessité d'une formation plus adaptée
- Le recensement des tâches effectuées.
- La prime pour les enseignants entrant dans le métier.

➤ **Ce qui fâche**

- Cette manière d'opposer tout au long du rapport l'ancien professeur forcément réfractaire enfermé dans une matière, voire autiste (la commission Ribot de 1889 est même appelée à la rescousse pour étayer cette thèse) aux « nouvelles générations plus sensibles à la nécessité du travail en équipe et multipliant les initiatives »
- L'évaluation de la performance que la commission n'a pas réussi à définir
- Les attaques directes envers les syndicats.
- Une curieuse (voire, fumeuse) proposition concernant la diversification du recrutement via des IPES (Instituts de préparation à l'enseignement secondaire) pour les jeunes des milieux défavorisés. On comprend mal le but de cette proposition ...
- Les moyens : les comparaisons entre les pays : à aucun moment le rapport ne signale que la France est l'un des pays en Europe qui consacre l'une des parts les plus faibles de son PIB à l'éducation.
- Le rapport ne prend pas en compte les 11 200 postes supprimés dans l'Education nationale à la rentrée 2008 et ne mentionne d'ailleurs pas les autres acteurs : Copsy, surveillants...